



# Le Cor de Chasse

*Chasseur un jour...  
Chasseur toujours...*

## Bulletin Trimestriel des Chasseurs à Pied

N° 28 - OCTOBRE 1979.

### AU 2<sup>me</sup> CHASSEURS

- FASTES REGIMENTAIRES 1979.

Comme nous l'avions signalé dans notre numéro 27 de juillet 1979, le 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied a célébré ses Fastes Régimentaires les 14 et 15 juin à SIEGEN. Durant ces deux jours, en présence de personnalités, d'amis et de parents venus de Belgique - surtout de CHARLEROI - , de France et d'Allemagne, ces Fastes se sont déroulés dans la sobriété, la dignité et la ferveur qui convient aux cérémonies militaires du genre.

Ce fut d'abord, le 14 au soir, la traditionnelle veillée des Chasseurs. Une messe fut célébrée par l'Aumonier de garnison MARTIN, en présence du glorieux drapeau confié au régiment, en 1872, par Le Roi LEOPOLD II. Cette cérémonie religieuse était accompagnée de sonneries de cors de chasse. Ensuite, devant le monument aux Chasseurs des 2<sup>me</sup>, 5<sup>me</sup>, 8<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup> Régiments tombés au Champ d'Honneur, parents et amis, autour des Chasseurs et de leurs chefs, réunis dans un coude à coude fraternel, écoutèrent l'hommage à ceux qui ne sont plus, prononcé par un simple Chasseur sorti du contingent et qui s'était présenté spontanément pour s'adresser à ses frères d'armes. Le Lieutenant-Colonel BARBIER, Chef de Corps, invita Monsieur Robert COLIN, notre Président, ainsi que les anciens Chefs de Corps, les Colonels JORIS, WALEM et CHASSEUR à déposer, en même temps que lui leurs gerbes au pied du monument. Le "Last Post" terminait cette brève et émouvante cérémonie.

Le lendemain après-midi, les troupes, composées d'une compagnie de missiles et d'une compagnie de canons anti-chars sur chenilles, sont rangées, en ordre de bataille, face aux tribunes dressées dans la cour de la caserne. Le Lieutenant-Colonel BARBIER accueille successivement : le prince de MERODE, l'échevin SERON, représentant la Ville de Charleroi, le Colonel BEM NOEL, commandant la 17<sup>e</sup> Brigade Blindée, le Général-Major STEPHANY, commandant l'Institut Royal de Défense et le Lieutenant-Général BLONDIAU, chef de la Maison Militaire du Roi. Le Chef de Corps appelle ensuite le drapeau et lui fait rendre les honneurs. Il accueille alors le Général-Major DE BOODT, commandant la 16<sup>e</sup> Division qui passe la troupe en revue. Dans une courte allocution, le Lieutenant-Colonel BARBIER remercie les personnalités déjà citées, ainsi que le Colonel MAITRE du 2<sup>me</sup> Chasseurs français. On notait encore la présence du Comte Charles-Henri d'OULTREMONT, du Colonel BURTON, ancien Chef de Corps et du Colonel BEM GENDARME. Quelques mots simples, pleins d'émotion, pour dire adieu à son régiment et le Lieutenant-Colonel BARBIER demande du commandant de Division la permission de passer une dernière fois ses chers Chasseurs en revue. Après ce moment émouvant, il remet le commandement du régiment au Commandant en Second, le Major DEWULF et ce dernier demande au commandant de Brigade de procéder à la reconnaissance du Lieutenant-Colonel BEM TANCRE comme nouveau Chef de Corps. La prise d'armes s'achève par un défilé dans le style "chasseur" et après une réception commune des Officiers, Sous-Officiers et Chasseurs, des réceptions et des bals terminent les Fastes dans les Mess respectifs. Notons encore que l'Amicale était représentée à SIEGEN par le Président entouré des anciens Chefs de Corps déjà cités, accompagnés de leurs épouses ainsi que du Commandant MARTIN et Madame, de Monsieur et Madame SCORY, de Monsieur

Fernand COSYN, de Madame et Mademoiselle KNIBELEER et de Messieurs André MOREAU et TRESINIES, de la FNC de BIERGHES le village natal du Caporal TRESIGNIES.

REMISE DE COMMANDEMENT.

Lors de la remise de son commandement au Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, le Lieutenant-Colonel BARBIER a adressé aux invités du Régiment la lettre ouverte dont vous trouverez le texte ci-dessous :

LETTRE OUVERTE

" Au moment de tourner une page au grand livre du 2me Régiment de Chasseurs à Pied, je voudrais exprimer à tous les Chasseurs, Anciens et Jeunes, combien est grande ma fierté et combien est profonde ma gratitude. Certes, ce ne sont là que des mots mais pourtant ils sont le reflet intègre de mes sentiments d'aujourd'hui.

A tous ceux qui, en ce jour, nous font l'honneur d'être parmi nous, qu'ils sachent que leur présence est et a toujours été un réconfort et un encouragement. Merci !

A mon successeur, que dire qu'il ne connaisse déjà ! Le régiment qu'il va recevoir est un des meilleurs et des plus anciens de notre armée. Il l'a maintes fois prouvé par le passé et le montre encore aujourd'hui dans les moments difficiles de sa mutation. L'esprit des Chasseurs est particulier: qu'il sache qu'il faut le découvrir, chercher à en mériter l'estime et si possible s'en concilier l'amour. Alors et alors seulement les Chasseurs participeront pleinement. Et enfin, qu'il sache aussi que si, de nos jours, la "charge" d'un Régiment ne s'achète plus, par contre, elle se paie ! "

MERCI , VIVE LE 2e CHASSEURS A PIED.

P. BARBIER  
Lieutenant-Colonel  
Commandant le 2me Régiment de Chasseurs  
à Pied.

LE NOUVEAU CHEF DE CORPS DU 2me REGIMENT DE CHASSEURS A PIED

Le Lieutenant-Colonel BEM Paul TANCRE est né à HASSELT le 6 janvier 1938; il est le cinquième fils du Colonel BEM e.r. TANCRE, Past-Président du Cercle Royal MARS et MERCURE de Charleroi. Il achève ses humanités à l'Ecole Royale des Cadets de 1952 à 1955 et entre à l'Ecole Royale Militaire où il suit les cours de la 95me Promotion toutes armes. Nommé Sous-Lieutenant en décembre 1957, il est affecté au 3me Chasseurs Ardennais et exerce les fonctions de Chef de Peloton puis d'Officier des Transmissions. Enté à l'Ecole de Guerre en 1965, il fait partie de la 83me division. Breveté d'Etat-Major en 1967, il est affecté à l'Etat-Major de la 16me Division en qualité de G3 Entraînement. En 1968, il suit les cours de Public Relations à la US Defense Information School à INDIANAPOLIS(USA). De 1970 à 1972 il est commandant de compagnie au 2me Carabiniers Cyclistes. Durant cette période, début 1971, il est nommé Officier d'Ordonnance du Roi. De 1972 à 1976, il occupe les fonctions d'adjoint G2, puis d'adjoint G3 Trg à l'Etat-Major des Forces de Défense de l'Intérieur. En 1976, il est chargé de cours d'Etat-Major à l'Ecole de Guerre. Promu Lieutenant-Colonel en 1978 il rejoint temporairement l'Etat-Major des Forces de l'Intérieur, division entraînement.

Signalons encore que le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE est marié et père de deux enfants et qu'au cours de prise d'armes du 15 juin à SIEGEN il a officiellement reçu la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold II pour services rendus à la personne de S.M. Le Roi.

N.D.L.R. : Le Président, le Conseil d'Administration et les membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, ainsi que la Rédaction du COR DE CHASSE, sont heureux de présenter au nouveau Chef de Corps tous leurs vœux très sincères de réussite dans sa nouvelle mission à la tête du dernier Régiment des Chasseurs à Pied. Ils l'assurent de tout leur dévouement à la cause des Chasseurs à Pied, de leur "Esprit" et de leurs Traditions.

Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous, à l'intention de nos lecteurs, l'Ordre du Jour qui a été adressé, le 18 juin 1979, par le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE à ses Chasseurs:

"

Chasseurs,

Au moment où je prends le commandement du 2me Chasseurs à Pied je tiens à vous dire combien je suis heureux et fier.

Notre mission, en effet, est exaltante : combattre les chars ennemis, en les engageant de loin avec nos missiles ENTAC, en menant la chasse avec nos JPK et le combat rapproché (CRAC) avec nos fusiliers d'assaut.

Seuls des hommes, qui font preuve de DISCIPLINE, de courage et de sang-froid,

qui ont la volonté de perfectionner constamment leurs connaissances TECHNIQUES et tactiques,

qui ont le souci de la MAINTENANCE de leur équipement, de leur armement, de leur charroi, sont capables d'exécuter pareille mission.

Je sais que vous en êtes capables. J'ai entièrement confiance en vous.

C'est pourquoi, je suis convaincu qu'au Challenge ATK de BERGEN, fin juin, ainsi qu'aux grandes manoeuvres de septembre vous aurez la volonté et la fierté de prouver à tous que vous êtes de vrais CHASSEUR.

(sé) TANCRE P.  
Lt-Col BEM, Chef de Corps.

N.D.L.R. Les prévisions du Lt-Col BEM TANCRE se sont avérées exactes puisque au Challenge ATK du 28 juin à BERGEN, l'équipe du 2me Chasseurs a remporté la victoire. Le classement actuel est donc le suivant:

1. 2me Chasseurs à Pied	8580 points
2. 13me de Ligne	7440 id
3. 8me de Ligne	7283 id
4. 9me de Ligne (1)	4540 id
5. 9me de Ligne (2)	4376 id

La seconde épreuve aura lieu en octobre. Tous nos voeux accompagnent nos vaillants Chasseurs pour cette nouvelle épreuve. Le Challenge sera remis au régiment vainqueur en 1980 lors de la Fête de l'Infanterie. Vous trouverez, dans la suite de ce numéro, le compte-rendu de la première épreuve écrit par des participants.

## HONNEUR A CEUX QUI NE SONT PLUS.

lu par le Soldat Milicien VISART de BOCARME à la Veillée des Chasseurs du 14 juin 1979 à SIEGEN.

Messieurs les Officiers,  
Messieurs les Sous-Officiers,  
Chers amis,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui autour de ce monument pour nous souvenir de ceux qui, pendant les deux guerres, ont combattu et sont morts pour un idéal de liberté, liberté dont nous bénéficions sans doute encore maintenant, grâce à leur sacrifice.

La plupart d'entre nous qui n'avons pas vécu cette cruelle réalité de la guerre ne peut imaginer les raisons qui ont poussé ces hommes à risquer ce que nous avons de plus cher, la vie. Pourtant, à l'heure où je vous parle, des hommes sont en train de combattre et de mourir. Jamais, l'humanité n'a connu le moindre moment de paix totale et l'actualité ne laisse pas penser qu'il en sera ainsi demain.

La haine, la vengeance, l'ambition, l'orgueil des peuples les ont conduits à des affrontements meurtriers, chacun croyant savoir imposer sa vérité qui a nom justice, égalité, liberté, religion.

En réalité, le peuple est à l'image de l'homme, ni tout-à-fait bon, ni tout-à-fait mauvais, mais souvent intolérant, et ennemi de la différence qu'il combat sans relâche.

Aujourd'hui, le fascisme, le totalitarisme, le sionisme, l'impérialisme, le racisme sont à l'origine des conflits contemporains dont les médias nous entretiennent chaque jour au point que leur apparente banalité nous laisse indifférents au lieu de nous révolter.

Alexandre Arnoux disait que la guerre est la forme collective et violente de la conversation. Pour qu'un jour la paix domine le monde, il faudra que les hommes et les peuples apprennent l'art de la conversation et se rappellent avec Gandhi qu'aucune action de guerre ne peut apporter la paix véritable.

Pour que ceux dont nous saluons la mémoire aujourd'hui ne soient pas morts en vain, ne les oublions pas et luttons pour que l'ancienne histoire soit celle des guerres et la future histoire, celle de l'homme.

### TRES IMPORTANT.

Nous sommes heureux de vous donner ci-après deux informations très importantes pour notre Amicale :

- FASTES 1980 DU 2me REGIMENT DE CHASSEURS A PIED: il est très possible que ces cérémonies soient, en 1980, organisées à CHARLEROI. Tout est mis en oeuvre dans ce sens par le Commandant du 2 Ch, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, notre Président R. COLIN et Monsieur HARMEGNIES, Bourgmestre de Charleroi. La date n'est pas encore fixée, mais, dans notre numéro de janvier, nous espérons vous donner de bonnes nouvelles à ce sujet.
- ASSEMBLEE GENERALE 1980: l'an prochain, notre Assemblée Générale aura lieu le SAMEDI 29 MARS au CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT, Avenue des Muguets, 16 à MARCINELLE. Cette Assemblée Générale sera suivie du BANQUET FAMILIAL traditionnel. Retenez déjà cette date et dites-le à vos parents, amis et sympathisants. Dans le "Cor de Chasse" de janvier 1980, le programme détaillé ainsi que les modalités de réservation paraîtront en bonne place.

# JOURNÉE DES CHASSEURS.

2 - 9 - 79

Malgré le temps incertain et maussade, les cérémonies de PONT-BRÛLE et d'EPPEGEM se sont déroulées avec la ferveur habituelle.

Dès 10.00h, dans l'Eglise de PONT-BRÛLE, le curé de la paroisse, l'Abbé DURIEU, et l'aumônier André BOSTEELS, concélébraient dans les deux langues nationales un office à la mémoire du Caporal TRESIGNIES à laquelle ils associèrent celle du curé WAUTERS de la paroisse qui fut fusillé par les Allemands en 1914. Dans le chœur avait pris place le glorieux drapeau du Régiment est son escorte en armes : ce fait mérite d'être souligné à notre époque où les détachements armés sont habituellement bannis des églises. Le drapeau du Régiment était entouré d'une dizaine de drapeaux d'associations patriotiques. Les honneurs étaient rendus à l'extérieur de l'église par un peloton du 2me Chasseurs commandé par le Sous-Lieutenant VIATOUR.

Dans l'assistance nous avons reconnu : Mr Lucien HARMEGNIES, Bourgmestre de Charleroi et un représentant de l'Administration Communale de Grimbergen, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, nouveau Chef de Corps et Madame, Madame LEGRAND, épouse du Porte-Drapeau, le Capitaine LEGRAND, le Président de l'Amicale, Mr Robert COLIN et Madame, à la tête d'une délégation parmi laquelle nous signalons : le LtCol de Rés. DECKERS et Madame, le Cdt e.r. BOURG et Madame, Messieurs LEMAIRE, DETHIER, BARET, MARCELLE, DERWEDUWEN, SIMONIS, ORBAN, SCORY, CATINUS et leurs épouses, ainsi que Madame et Mademoiselle KNIBELER, Mr COSYN et Mr COLLET, etc..... ; les anciens Chefs de Corps, les Colonels LALIERE, WALEM et BURTON. La Fraternelle 14-18 était représentée par les fidèles et dévoués WALDMAN et LUYCKX et on notait également la présence de Mr Léonce TENRET, âgé de 89 ans, qui se trouvait, en 1914, aux côtés de TRESIGNIES lorsque celui-ci s'est glissé à l'eau pour accomplir son acte héroïque. Signalons aussi la présence d'une délégation des Mères et Veuves de Guerre de Charleroi, de la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie MERCKEM, du 5me Bataillon de Fusiliers et de quelques Associations Patriotiques de l'endroit.

Comme à son habitude, l'Abbé DURIEU rendit hommage, dans les deux langues, à ceux qui se sont sacrifiés pour nous, unis dans un même amour de leur patrie, et personnifiés par l'Abbé WAUTERS et Léon TRESIGNIES.

Après l'office, qui se termina par la Brabançonne, des fleurs furent déposées sur la tombe de TRESIGNIES, derrière l'Eglise, et, en bordure du canal, au monument commémoratif élevé à l'endroit exact où TRESIGNIES tomba sous les balles ennemies.

Pendant ce temps, avait lieu à EPPEGEM, une messe à la mémoire des anciens combattants de la Commune et des Chasseurs à Pied qui reposent au Cimetière Militaire. Assistaient à cette messe du souvenir : l'Administration Communale, les délégations des Sections F.N.C. d'EPPEGEM et de CHARLEROI, ayant respectivement à leur tête Mr Georges BOONEN et Mr Roger ROUSSEAU, tous deux Administrateurs Nationaux F.N.C. et Mr Arséné JUGNON, représentant l'Amicale des Chasseurs à Pied.

Pour le départ vers le Cimetière Militaire où avait lieu la cérémonie générale d'hommage, s'étaient joints aux personnalités déjà citées : la délégation de l'Administration Communale conduite par Monsieur DAELEMANS et Monsieur BAECK, Mademoiselle COORENS et Monsieur HENRY, tous deux échevins de la Ville de CHARLEROI, le Colonel BEM e.r. GENDARME et Madame et de nombreux sympathisants. Le cortège était conduit par les enfants des Ecoles et précédé par l'Harmonie locale.

Au Cimetière Militaire, où attendait, dans un ordre impeccable, le détachement du 2me Chasseurs encadrant le drapeau, les allocutions de Mr DAELEMANS, au nom de l'Administration Communale et notre Président COLIN, furent suivies par un dépôt de gerbes et par la bénédiction des tombes par le Doyen DEVROYE, cette cérémonie, particulièrement émouvante se terminant par le "LAST POST" et la Brabançonne.

Tous les participants prirent alors le chemin de l'Hôtel de Ville, où, après un hommage fleuri au mémorial du Roi ALBERT, une sympathique réception fut offerte par l'Administration. L'Echevin DAELEMANS reprit la parole pour remercier les personnalités et Monsieur l'Echevin HENRY, lui répondit en insistant sur les liens qui unissent EPPEGEM et CHARLEROI depuis de nombreuses années.

Le BANQUET FRATERNEL qui suivit fut empreint d'une cordiale ambiance. Les principales personnalités avaient pris place à la table centrale autour du Président et de Madame COLIN et du LtCol BEM et Madame TANCRE. Quelques allocutions dont celle de Mr BOONEN, toujours empreinte de la même touche patriotique et celle du Président COLIN qui rendit hommage au Président LAVAL de la Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs 14-18, récemment décédé à l'âge de 83 ans. Quelques chansons, dont la "MADELON" par Mr TENRET et le repas se termina avec des promesses de retrouvailles prochaines à CHARLEROI ou à SIEGEN. Une belle "journée des Chasseurs" dont chacun gardera un bon souvenir.

Ce court compte-rendu de ces émouvantes cérémonies nous ont suggéré quelques réflexions :

- fidélité des édiles et des populations de GRIMBERGEN et d'EPPEGEM au culte du souvenir des Chasseurs à Pied tombés en 1914 dans ces deux communes et le soin apporté dans l'entretien du Cimetière Militaire d'EPPEGEM si bien réalisé par Monsieur et Madame Marcel VAN RANSBEECK que nous remercions de tout coeur;
- fidélité des membres des Sections F.N.C. d'EPPEGEM et de CHARLEROI à leur jumelage;
- patriotisme des populations des deux communes qui chaque année pavent leurs habitations aux couleurs nationales;
- un regret cependant : c'est de voir le désintéressement des jeunes vis-à-vis de telles cérémonies organisées pourtant depuis de si nombreuses années par les anciens.

Rem. : Le Conseil d'Administration vient de décider que l'an prochain un effort tout particulier serait fait pour amener à PONT-BRÛLE et à EPPEGEM un plus grand nombre de jeunes membres de notre Amicale. Il est en effet grand temps que la relève se mette en marche !!

## NOTRE ANNUAIRE

Depuis la parution de la première épreuve de notre " Annuaire des Membres " et suite à l'appel lancé à cette occasion, de nombreux retardataires nous ont fait parvenir leur Bulletin de Renseignements. Nous les en remercions et nous demandons à tous ceux qui n'ont pas encore fait le nécessaire de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette petite corvée qui permettra aux dévoués rédacteurs de l'Annuaire d'avancer leur travail.

## LE 2CH NOUS ECRIT.

Le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE a fait savoir à notre Président qu'il avait l'intention de collaborer activement à la rédaction du bulletin trimestriel des Chasseurs à Pied en nous faisant parvenir périodiquement des nouvelles du Régiment. Les articles seront rédigés tant par les soldats que par les sous-officiers et officiers, de manière à ce que TOUS les Chasseurs trouvent un intérêt nouveau à la lecture de ce bulletin et se sentent plus associés à l'Amicale. Des photos nous seront également transmises.

— La Rédaction remercie très sincèrement le Chef de Corps pour cette décision tant attendue et qui lui fait un plaisir immense.

Comme première manifestation de cette collaboration, que nous souhaitons très fructueuse pour le Régiment et pour l'Amicale, nous vous invitons à lire ci-dessous deux articles ayant trait à la période de tirs de BERGEN où le 2Ch s'est distingué en remportant la première épreuve du Challenge JPK:

### PREMIER ARTICLE.

OYEZ ! OYEZ : Le 2me Chasseurs a gagné le Challenge. Pour être plus précis, la Compagnie JPK du 2Ch a triomphé dans la première partie de ce Challenge annuel, mais le résultat de la seconde manche ne fait guère de doute.

Pour la troisième fois donc, les Bataillons ATK se mesuraient sur le champ de tir de BERGEN. Mais la compétition n'a pas démarré à BERGEN. Depuis des semaines elle occupait le programme en concurrence avec les Fastes. Combien d'heures avons-nous passé à remettre des véhicules en état, à nous entraîner au sous-calibré, à REPETER les méthodes d'engagement en salle et sur bac à sable.

Arrivés à BERGEN et grâce à l'habitude, la première semaine se déroula favorablement. Après les tirs de zéro tage, les nouveaux cannonniers firent leurs premières armes, tandis que l'équipe du Challenge se perfectionnait. Si des pannes mirent en péril l'optimisme régnant, la maintenance sut y remédier grâce au Sergent LECOMTE et au Cpl-Chef DERIJCK. Les installations radio et interphones donnèrent parfois du fil à retordre au 1er Sergent COLIGNON et à son équipe, mais le fait est, qu'au jour du Challenge, il n'y eut pas d'ennui de ce côté, contrairement à certaines équipes des autres unités. Citons encore les équipes de munitionnaires, qui garderont en mémoire leurs activités complémentaires : dispersion et camouflage. Quant aux équipages, ils furent inhabituellement calmes et réservés pendant les jours qui précédèrent la rencontre. Il faut dire que les journées furent parfois chargées. A côté, les compagnies rivales se montraient plus exubérantes et nous gardons le souvenir d'un de leurs barbecues, qui dura fort tard dans la soirée. La santé des équipages causa autant de soucis que le matériel, puisque le chauffeur SANGLIER dut être remplacé et que la veille du Challenge on crut devoir se passer de T'KINT, l'un de nos meilleurs cannonniers. Le médecin et une bonne nuit le remirent sur pied.

Que dire du "RUN" lui-même, sinon que nous nous présentions les deuxièmes, bien réveillés, pas trop nerveux (sauf le Caporal TROUSSE peut-être) et que notre équipe fit de son mieux. A la fin de la journée, qui fut pleine d'incertitude, un membre du Jury vint inscrire le score final et le classement devant les équipages rassemblés.

La clameur d'enthousiasme, suivie d'un "chant de victoire", étonna quelque peu de la part de gens qu'on voyait plus souvent "rouspéter" contre leur unité que la louer.

Ce soir-là on improvisa une fête entre les baraques et ce furent nos voisins, qui, cette fois furent bien silencieux .....

" Et la compétition d'octobre ? " penserez-vous.

Rassurez-vous, l'Adjudant de Compagnie, dont on connaît l'abnégation presque prussienne à la chose militaire, a décidé de " motiver " la troupe en jurant de se raser les moustaches si nous gagnons.

SOUS-LIEUTENANT O U I N E T

Chef de Peloton JPK.

### DEUXIEME ARTICLE.

Nous sommes partis le lundi 18 juin au camp de Hörsten, où s'est déroulée la première partie du Challenge ATK destiné aux quatre bataillons JPK : les 8me, 9me et 13me de Ligne et le 2me Chasseurs à Pied. Une certaine tension nerveuse régnait au début du camp; il est vrai que nous sortions des Fastes Régimentaires, d'où le souci commun de la perfection pour la présentation des pelotons à cette cérémonie. De plus, la vie était loin de nous être rendue facile : notamment la nourriture insuffisante, de mauvaise qualité et le service laissant fortement à désirer.

L'effet de cette tension nerveuse ne tarda point à se manifester : le premier soir, la plupart d'entre nous se retrouvèrent à la cantine pour fêter, chope à la main, notre arrivée et (qui sait ?) notre prochaine victoire. Le Caporal TROUSSE, joyeux boute-en-train, anima une bonne partie de cette inoubliable soirée, il est vrai que lui... " c'est un gars terrible ", dites !!. Cette veillée se solda hélas par quelques soulographie qui entraînèrent des suites disciplinaires nécessaires, mais peut-être un tant soit peu sévères.

Quoi qu'il en soit, nous étions là pour travailler et pour donner le meilleur de nous-même, afin de laisser une image de marque digne du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

La composition du programme variait selon chaque équipe de travail et chacune d'elles vaquait à ses occupations, dont l'utilité ne peut être mise en doute un seul instant. La section ravitaillement, pour la nourriture; l'équipe des munitions, absolument nécessaire, je dirais même indispensable; la maintenance, les connaissances et la dextérité du Sergent LECOMTE et du Caporal-Chef DERIJCK dont dépendaient nos véhicules; le 1er Sergent COLIGNON et ses hommes pour les transmissions, Dieu seul sait si la radio a son importance, et, bien entendu, notre fameuse équipe de Challengers. Pendant que celle-ci travaillait sur différents stands, étudiait les terrains, améliorait la vitesse des engagements ainsi que l'exactitude d'appréciation des distances, les nouveaux cannonniers apprenaient leur

véritable boulot et prouvaient leurs aptitudes à celui-ci en effectuant leurs premiers tirs.

Le soir, après une journée bien remplie, nous entretenions notre matériel par une maintenance sérieuse et qui se devait efficace. Pendant les quelques instants libres dont nous disposions, certains d'entre nous en profitaient pour se reposer, lire, faire du sport ou discuter de la journée, d'autres s'affairaient à un loisir nettement plus original : en effet, il est rare de s'adonner aux joies de la pêche durant un camp de tir. Nos rangs comptent un pêcheur émérite en la personne du Sdt Vol Mom. T'KINT grâce à qui un quatrième repas fut possible et bienvenu.

Après dix jours de travail relativement astreignant mais nécessaire vint le jour J.

L'ordre de passage pour ce concours était le suivant : le 8<sup>me</sup> de Ligne, le 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, le 9<sup>me</sup> de Ligne (1<sup>er</sup> peloton), le 9<sup>me</sup> de Ligne (2<sup>me</sup> peloton) et enfin nos collègues francophones du 13<sup>me</sup> de Ligne.

Une anxiété fébrile régnait au sein de notre peloton challenge, lorsque l'ordre fut donné de conditionner les véhicules pour le début de l'exercice. Grand fut notre étonnement lorsque nous vîmes revenir nos JPK (one - two - five - six), qui déjà avait clôturé leurs engagements. Il est vrai qu'ils avaient fait preuve de vélocité et de savoir-faire.

A partir de ce moment, commença une longue et éprouvante attente durant laquelle les commentaires fusèrent de toute part. Indicible fut notre joie lorsque, le 13<sup>me</sup> de Ligne passé, les arbitres nous déclarèrent vainqueurs avec 1.400 points d'avance sur les seconds. Les francophones s'étaient distingués, puisqu'en effet le 13<sup>me</sup> de Ligne nous "suçait la chenille".

Après maintes félicitations, nous eûmes l'honneur de boire une verre avec notre nouveau Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, qui extériorisait sa joie et sa fierté. Le soir, fut organisé une petite fête en plein air où, avec notre Commandant de Compagnie, le Lieutenant GABRIEL, le Chef du peloton Challenge, le Sous-Lieutenant MASSART et enfin la majorité de la Compagnie, dont évidemment les grands vainqueurs de la journée, nous trinquâmes à l'honneur des "Chasseurs".

Il ne nous reste plus maintenant qu'à vous fixer rendez-vous en octobre pour suivre le déroulement de la seconde manche de ce match exaltant.

Caporal DEJEAN, cononnier JPK

Soldat Volontaire Momentané COLLIN.



Nous sommes heureux de vous présenter, ci-contre, la photo de la vaillante équipe de Chasseurs qui a remporté la première manche du Challenge ATK qui a eu lieu, à BERGEN (PBA) le 28 juin 1979.

Comme nous le disions en page 3, nos vœux très sincères accompagnent cette belle équipe pour la deuxième manche qui se disputera en octobre.

BONNE

CHANCE !!

De gauche à droite :

- 1er rang : assis : Slt MASSART, Sergent COLLES, Cpl VC TROUSSE, Sergent IGO ;  
2me rang : accroupis : Cpl VC BERBION, Soldats VM HUYGEN, PAWLINSKI, T'KINT et STOCKAERT ;  
3me rang : accroupis : Soldat VM MOLLE, Cpl VC BUFFET et Soldat VM BROCKA ;  
4me rang : debout : Soldat Mil DEFOURNY, Cpl VC HAINAUT M., Soldat VM VAN ROECKELGHEM et Soldat VM GARCIA.

Rem. : VC = Volontaire de carrière - VM = Volontaire momentané.

# NOTRE MUSÉE

-Nous réitérons, avec beaucoup d'insistance, l'appel que nous avons lancé dans le numéro 27 du "Cor de Chasse" dans un article largement consacré au Musée des Chasseurs à Pied. Cet appel visait l'aide bénévole qui nous sera indispensable pour l'aménagement de nos nouveaux locaux : nous demandions aux bonnes volontés de se faire connaître en indiquant la branche ou la spécialité dans laquelle ou laquelle une aide pourrait nous être apportée. Faites-vous connaître au Secrétariat (rue de l'Alouette, 33 à CHARLEROI) - Une réunion des volontaires aura lieu en temps voulu et les tâches seront réparties; de son côté, le Président et ses adjoints sont en contact permanent avec l'Administration Communale de la Ville, qui bientôt compte entreprendre des travaux d'aménagement dans les autres ailes de la caserne.

-Nous vous donnerons dorénavant, dans cette rubrique du Musée, la liste des dons reçus, en demandant à tous d'être très généreux, soit en nous offrant de nombreux souvenirs qui seront, ainsi, sauvés de l'oubli, soit en nous aidant par des dons en espèces: TOUS les dons ainsi reçus seront exclusivement consacrés à l'installation de notre Musée.

Dons en espèces : Melle Yvonne LUCAS : 100 frs - Mme Odile GUILLAUME : 50 frs - Mr Georges ANDRE : 150 frs - Mme Denise HECQ : 50 frs - Mr Henri HUBLARD : 50 frs - Mme Marie-Madeleine GAILLY : 350 frs - Colonel Hre LEFEBVRE : 500 frs - Major BEM BOUGEROL : 350 fr - Mme Vve L. VANDEVELDE : 1.000 frs.

Un grand merci à ces généreux donateurs.

Souvenirs reçus : Mr Désiré NOTTE : une capote et des photos - Mr Jean GENNAUX : divers objets d'équipement datant de 1938 - Mr l'Aumonier A. BOSTEELS : une capote - Mr Marcel MATERNE : une grande gravure encadrée représentant l'arrivée du Soldat Inconnu à la Colonne du Congrès - Madame TORREKENS : trois baïonnettes - Mr ANDRE Georges : de nombreux cadres et des livres sur l'Histoire de la Belgique -

Madame VAN LIERDE : une boîte d'insignes, boutons et décorations - Caporal Franz DONCKERS (ancien armurier au 2 Ch) : une tenue complète, des livres et illustrations.

-En toute dernière minute nous apprenons que Mr Henri HUBLARD, Boucher-Charcutier, rue du Grand Central 23 à CHARLEROI a remis à notre Président un chèque de 5.000,- (cinq mille) francs pour le Musée. Le Président remerciera personnellement Mr HUBLARD.

Un grand, grand ...merci à tous ces généreux donateurs ... nous espérons que leur exemple sera suivi pour que, dans quelques mois, notre Musée soit un des plus beaux de la région.

Nous sommes en mesure de fournir à nos membres une série de disques 33 tours donnant à peu près toutes les marches militaires belges enregistrées par la Musique des Guides. Il existe 6 disques : - [Chaque disque coûte : 150,- (cent cinquante) francs]

Disque 1 : Sonneries et Marches de Cavalerie : Marches des 1er et 2me Régiments des Guides - 1er, 2me et 4me Chasseurs à Cheval - 1er, 2me, 3me, 4me, 5me et 6me Lanciers - Ecole des Troupes Blindées.

Disque 2 : Marches d'Artillerie : 1er, 2me, 3me, 6me, 14me, 20me, 43me, 73me et 75me Rgts d'Artillerie - Artillerie à Cheval - D.T.C.A.

Disque 3 : Marches d'Infanterie, Unités actives : 5me, 6me et 12me de Ligne - 1er Grenadiers - 2me Chasseurs à Pied - 2me, 3me et 4me Carabiniers Cyclistes - 1er Carabiniers - 1er Chasseurs Ardennais - Parachutistes - Commandos - Bataillon Libération - Police Militaire - Ecole d'Infanterie.

Disque 4 : Marches d'Infanterie, Unités dissoutes : 1er, 2me, 3me, 4me, 7me, 8me, 11me, 13me, 14me, et 19me de Ligne - 1er et 3me Chasseurs à Pied - 2me Grenadiers - 2me Carabiniers.

Disque 5 : Marches et Sonneries Militaires belges : Marches : 1er Génie - Troupes de Transmissions - Génie - Quartier Maître et Transports - Génie du Corps de Cavalerie - Ordonnance - R.A.S.C. - R.E.M.E. - Six Marches d'Escadrons du 1er Guides. Sonneries : Réveil - Médecin - Au Chef de Corps - Vétérinaires - Epluchement - Repas - Facteur - Appel - Consignés - Retraite.

Disque 6 : Brabançonne et diverses Marches et Sonneries : Marches : Force Aérienne - Force Navale - Aviation Légère - Gendarmerie - Ecole Royale Militaire - Ecole Royale des Cadets - Esc Ecole Aviation Légère - Ecole Royale du Service de Santé - Ecole de Perfectionnement pour Sous-Lieutenants. Sonneries : Ouvrez le ban - Aux Champs - A l'Etendard - Last Post - Fermez le ban.

Rem. : Ces disques ont été enregistrés avant la dernière réorganisation de l'Armée, c'est ainsi que le 13me de Ligne n'est plus une unité dissoute mais a été recréé comme unité anti-chars comme le 2me Chasseurs; - Il est à signaler que les sonneries étant des sonneries de cavalerie, elles diffèrent assez souvent des sonneries d'Infanterie.

Ces disques peuvent être commandés au Secrétariat ou au Musée; ils pourront être enlevés au Musée ou lors de l'Assemblée Générale de mars 1980.

LA GUERRE DE LA VACHE

La " Guerre de la Vache " , dernière a-t-on cru à l'époque, des nombreuses vaches de guerre qui ont ensanglanté nos provinces, a désolé le Condroz au XIIIe siècle.

Le Colonel e.r. A.MASSART - l'historien bien connu - en a illustré les péripéties principales en un album d'une quarantaine de dessins humoristiques, accompagné d'un texte en vieux français dû à l'imagination (parfois trop) féconde de son compère le Colonel e.r. VAN EGEREN. Cet ouvrage, qui sortira de presse dans le courant de décembre 1979, peut être réservé par versement de 490,-frs au compte 063-0170803-21 de Ph. VAN EGEREN, Avenue Abeloos 16, 1200 BRUXELLES. Après clôture de la souscription, l'ouvrage pourra être acquis en librairie pour la somme de 590,-frs.

LES CHASSEURS A NEVELE

Dans notre N° 27 de juillet 1979, nous avons parlé de la lettre reçue de Mr DE VOS, de Gand, qui se propose de faire paraître un livre sur les événements de mai 1940 dans la région de NEVELE; nous le remercions pour les paroles aimables vis-à-vis des Chasseurs de la 5 D.I. A son tour, dans une lettre du 18 juillet, il nous remercie pour l'article que nous lui avons consacré et il nous signale que son livre paraîtra en janvier 1980; la première édition sera évidemment en néerlandais puisque son récit s'adresse surtout aux habitants de la région de NEVELE. Plus tard une édition en français pourrait peut-être être envisagée. Pour ceux que l'édition en néerlandais intéresserait nous vous signalons que son prix est de 230,-frs + 30,-frs de frais d'envois : il suffit de s'adresser à Mr Jacques DE VOS De Pintelaan, 313 à 9000 GENT.

**COTISATIONS 80**

→ Nous invitons nos membres effectifs et sympathisants à penser dès maintenant à leur cotisation pour 1980, car nous serions très heureux si toutes les cotisations rentraient AVANT le début de Janvier 1980, pour ne pas interrompre l'envoi de notre Bulletin. Vous trouverez dans cet exemplaire un bulletin de virement qui vous facilitera cette petite corvée. Nous rappelons que la cotisation de membre effectif ou sympathisant est fixée à 150,-frs (cent-cinquante) par an et que, cette année, les majorations éventuelles que vous voudriez bien nous accorder seront affectées à notre Musée. La cotisation annuelle de Membre d'Honneur reste fixée à 1.000,-(mille) francs.

→ LES COTISATIONS ET LES DONS SONT A VERSER AU C.C.P. 000-0199352-17  
DE L'A.N.C.A.P. ,RUE DE LOVERVAL, 100 à 6071 CHATELET. ←

MERCI A TOUS !!

**AUX 1 & 4 CH**

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre numéro de juillet, les cérémonies du 65me anniversaire du départ de Charleroi des 1er et 4me Chasseurs à Pied pour la guerre de 14-18, se sont déroulées, les 3 et 4 août dernier, avec beaucoup de ferveur. Le succès remporté par ces deux journées, nous le devons en tout premier lieu au dévouement inlassable de notre ami, l'Adjudant de 1ère Classe e.r. Maurice BARBIER, qui a mis tout son coeur dans la préparation des cérémonies. La Fraternelle 14-18 des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied peut être fière d'avoir un responsable aussi fidèle et aussi dévoué que toi, cher Maurice... Tous les Chasseurs te remercient avec émotion...

Le vendredi 3 août, dès 15 heures, de nombreuses personnalités et de nombreux fidèles, entourés d'une quinzaine de drapeaux d'associations patriotiques, étaient rassemblés devant le monument élevé, au Parc Astrid, à la mémoire des 1.566 Chasseurs des 1er et 4me Régiments tombés en 1914 sur les différents champs de bataille de la grande guerre. C'est avec beaucoup d'émotion que l'Adjudant BARBIER rappela les événements de 1914-1918 et le sacrifice de tous ceux qui ne revinrent pas et qu'il remercia les personnalités et les nombreux anciens pour leur fidélité. Il demanda au Général e.r. MATERNE, ancien du 1er Chasseurs, de bien vouloir déposer une gerbe au pied du monument et pendant que chacun se recueillait, la sonnerie "Aux Champs" fut exécutée par deux membres de la clique de l'harmonie des Chasseurs.

Après ces instants émouvants tout le monde se retrouva à l'Hôtel de Ville où la réception était présidée par Monsieur HARMEGNIES, Bourgmestre et ancien Chasseur à Pied, entouré des échevins GENOT et SERON, du conseiller LANGRAND et de l'échevin honoraire MICHOT. Dans son discours, Monsieur HARMEGNIES se dit heureux et fier d'assister à cette cérémonie d'hommage aux régiments de chasseurs. Dans un style qui lui est propre, le mayor cacha difficilement la joie de revoir Maurice BARBIER qui fut son adjudant lors de son instruction au 2me Chasseurs. Avant de passer la parole à l'Adjudant BARBIER, le Bourgmestre, la voix émue, devait dire : " cet Adjudant-Instructeur est un homme formidable à tous points de vue. Déjà lors de mon instruction, nous l'appelions le "papa de la compagnie . "



L'Adjudant BARBIER remercia le Bourgmestre pour les paroles aimables prononcées à son égard et pour l'accueil chaleureux réservé par la ville aux quelques rares survivants des deux glorieux régiments dont on célébrait la vaillance. Il s'attarda ensuite assez longuement sur ce que furent ces deux régiments de chasseurs (1). Il termina son allocution en remerciant tout spécialement deux associations patriotiques : la Société Royale des Anciens Militaires du Bassin de Charleroi, qui depuis de nombreuses années a promis aux anciens de perpétuer le souvenir de cette journée du 3 août 1914 et l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, qui garde, en son Musée, de nombreux souvenirs des 1er et 4me Chasseurs à Pied et qui prend soin du drapeau de la Fraternelle lorsqu'il n'assiste pas à une cérémonie. Monsieur Désiré NOTTE, président des Anciens militaires prit la parole pour réitérer la promesse et signaler que le porte-drapeau de son association prendrait soin du drapeau de la Fraternelle lorsque sa présence serait nécessaire pour une cérémonie.

Avant de faire servir le vin d'honneur, le Bourgmestre remis à l'Adjudant BARBIER une magnifique assiette en étain gravée aux nouvelles armoiries de la Ville de Charleroi. A l'unanimité, les anciens des 1er et 4me Chasseurs, présents à cette cérémonie, remirent cette assiette au Président de l'Amicale pour qu'elle soit gardée au Musée des Chasseurs. C'est avec beaucoup d'émotion que nous remercions nos anciens pour ce beau geste, bien dans la ligne de l'ESPRIT CHASSEUR.

(1) NDLR : l'abondance des matières nous oblige à reporter à notre prochain numéro la reproduction intégrale du texte de l'allocution de notre ami Maurice BARBIER.

Le Samedi 4 août fut le jour du BANQUET FAMILIAL où, autour des quelques anciens de 1914-1918, se retrouvèrent les fidèles amis des Chasseurs. Monsieur le Bourgmestre et Madame HARMEGNIES furent accueillis par l'Adjudant BARBIER qui les remercia chaleureusement pour leur présence et remit des fleurs à Madame HARMEGNIES. Madame BARBIER fut fleurie à son tour et après quelques mots aimables, le Bourgmestre remit, cette fois à titre tout-à-fait personnel, le souvenir de la ville au sympathique Adjudant BARBIER, un peu fatigué par les efforts fournis depuis la veille.

Cette belle journée se termina dans la plus belle tradition chasseurs : quelques marches militaires, quelques chansons de 1914, quelques monologues et surtout des souvenirs et, pourquoi pas, le souhait de se revoir bientôt toujours fidèles au souvenir des anciens et en souhaitant, comme le disait l'Adjudant BARBIER, que notre jeunesse prenne exemple de leurs aînés qui ont consenti les plus grands sacrifices pour que notre petit pays - la Belgique - vive heureuse - libre et unie.

## DIVERS.

### EXPOSITION PHILATELIOUE

En dernière minute, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Direction des Postes vient d'accorder à l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied la pré-vente de la série de timbres-poste " SOLIDARITE ". Cette série comprend trois timbres dont un est consacré aux Plus Grands Mutilés et Invalides de Guerre et un autre à l'Année Internationale de l'Enfant.

Cette pré-vente aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 décembre 1979 au cours d'une Exposition Philatélique que nous organisons à CHARLEROI. L'endroit exact où aura lieu cette Exposition n'est pas encore déterminé mais il sera, dès que possible, communiqué dans la presse. Les philatélistes seront prévenus par leurs Cercles et par la presse spécialisée.

Les membres de l'Amicale qui désireraient exposer leurs collections ou obtenir de plus amples renseignements sur notre organisation, sont invités à prendre contact avec Monsieur Richard DETHIER, rue des Monts 80, à 6001 MARCINELLE . ( Tél.: 071/36.58.02.)

### ENCORE QUELQUES NOUVELLES DU 2me CHASSEURS A PIED - SIEGEN.

#### - DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

-Le Commandant BALFROID a reçu la Croix Militaire de 1ère Classe par A.R. 19379 du 7 avril 1919 - le 1er Sergent FOULON a reçu la Décoration Militaire de 2me Classe par A.R. 19380 du 7 avril 1979;  
Ces deux distinctions ont été accordées en témoignage de reconnaissance des services rendus au pays.  
-Le Sergent LECOMTE et le Caporal LELIEVRE ont reçu leur premier Chevron d'Ancienneté à la date du 1-9-1979.

#### - AVANCEMENT.

-Le Lieutenant GABRIEL a été nommé au grade de Capitaine à la date du 26 septembre 1979 - Le 1er Sergent DEBONDT a été nommé au grade de 1er Sergent-Major à la date du 26 septembre 1979 - Les Volontaires Momentanés ci-après ont été nommés au grade de Caporal à la date indiquée en regard de leur nom : RASSE (1/6/79) - PIRONET (1/7/79) - VASSART et VANDEMBEMDEN (1/8/79) - VALLIER (1/9/79).

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à nos amis Chasseurs, nouveaux promus ou décorés.

→ Pour vos cotisations & pour vos dons, utilisez le C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET. Pour rappel : cotisation annuelle de membre effectif ou sympathisant : 150,- frs.

## NECROLOGIE.

- Nous avons appris le décès de nos membres dont les noms suivent :

- Monsieur Yvon BRABANT, Avenue de la Houssière 36 - 7490 BRAINE-le-COMTE;  
Monsieur Fernand COLLINS, rue Saint-Jean 17 - 5000 NAMUR;  
Monsieur Raymond DESPIEGELEER, Chaussée de Charleroi 108 - 6060 GILLY ;  
Monsieur Alphonse NAGELS, Chaussée de Viesville 36 - 6200 GOSELIES.

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles de nos camarades disparus et nous les assurons de toute notre sympathie.

- Une disparition qui a beaucoup chagriné les anciens des 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied est celle de Monsieur Charles LAVAL, Président de la Fraternelle des 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Chasseurs de 1914-1918, décédé à l'âge de 83 ans.

Charles LAVAL, né le 3 février 1896 à Etterbeek, s'était engagé au Génie le 7 août 1914 et était passé au Corps des Mitrailleurs le 10 octobre de la même année. Caporal le 3 décembre 1914, Sergent le 1<sup>er</sup> février 1915, il passe le 5 mars 1915 au 1<sup>er</sup> de Ligne où il est nommé Adjudant le 15 novembre 1915. Il est commissionné en qualité d'Officier auxiliaire d'Infanterie le 14 février 1916 et passe à la même date au 2<sup>me</sup> Régiment de Chasseurs à Pied où il est nommé sous-lieutenant le 3 juin 1917; il prête serment sur le glorieux drapeau toujours en service actuellement au 2 Ch. Il est lieutenant le 26 septembre 1917 et est détaché au Génie le 19 juillet 1919 et à l'Ecole Militaire pour suivre les cours de la 8<sup>me</sup> promotion le 19 novembre 1921. Le 11 mai 1923, il est nommé capitaine et passe avec son grade et son ancienneté au Génie. Ingénieur civil et ingénieur électricien, il quitta l'Armée pour entrer dans une importante firme, d'où il fut désigné pour diriger la Centrale Electrique de OISQUERQ. Ingénieur et Administrateur de différentes sociétés, il remplit de nombreuses missions en pays étrangers, notamment en Chine, au Congo, en Iran, où il emporta le contrat d'électrification du pays en collaboration avec une grande société française.

Membre fondateur de la première Fraternelle du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, Monsieur LAVAL en devint le Président en 1964.

Le Président LAVAL était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques et a été cité à l'Ordre du Jour de l'Armée et à l'Ordre du Jour de la Division :

- le 13 mai 1917, cité à l'O.J.A. et décoré de la Croix de Guerre:

" Pour la conduite particulièrement courageuse et le grand esprit d'abnégation dont il a fait preuve au cours d'une reconnaissance. Bien qu'entouré par des forces supérieures, il est resté en contact avec l'adversaire pendant plusieurs heures, lui a infligé des pertes sévères et a rapporté de très féconds renseignements. N'a dû son salut qu'à son attitude énergique et à son profond mépris du danger. "

- le 22 mars 1918, cité à l'O.J.D.I. :

" A spontanément demandé à faire partie d'une reconnaissance ayant pour but de faire des prisonniers dans les lignes ennemies, mission dans laquelle il a fait preuve d'un calme, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. "

- le 6 août 1918, il est nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne :

" Jeune Officier qui a donné à maintes reprises des preuves d'une bravoure remarquable. Dans la nuit du 18 au 19 juin, après avoir enlevé un poste de mitrailleurs dont le personnel et l'engin ont été ramenés dans nos lignes, a engagé un violent combat à la grenade et à coups de fusil avec la garnison d'un poste numériquement supérieur, qui s'est enfuie en abandonnant une dizaine de cadavres sur le terrain; après quoi, étant rentré dans nos lignes, s'est reporté, malgré l'aube naissante et un feu de barrage ennemi très sévère, sur le terrain de la lutte, afin de rechercher un de ses hommes qu'on signalait tué. "

Les funérailles du regretté Président LAVAL, qui avait rejoint notre Amicale dès sa fondation et qui nous avait maintes fois remercié d'avoir décidé d'assurer la relève de nos chers anciens de 14-18, ont eu lieu le 28 juin dernier, à 11.30h, au cimetière d'Uccle. Notre grande famille y était représentée par : les Colonels BEM LALIERE et OLDENHOVE de GUERTECHIN, le Colonel AEM JORIS, le Colonel WALEM, anciens Chefs de Corps du 2 Ch et le Colonel BEM GENDARME, ancien Adjudant-Major du Régiment; des fleurs furent déposées au nom de notre association.

Charles LAVAL était un président de Fraternelle exemplaire, qui laisse un vide qui ne sera pas comblé; c'est un grand Chasseur qui disparaît, mais son souvenir restera toujours présent au Musée des Chasseurs à Pied, puisque, il y a quelques années, il nous avait confié son 'poignard de patrouilleur' qui ne l'avait jamais quitté pendant toute la campagne 1914-1918. Signalons également qu'il avait participé, le 17 mai 1919, à la joyeuse entrée du 2 Ch dans sa bonne ville de CHARLEROI.

Nous réitérons à Madame LAVAL, à sa famille et à tous nos anciens de la Fraternelle des 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied 1914-1918, nos très sincères condoléances et nous les assurons que le souvenir de "ce grand ancien" restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.